



C.S.B. News !!! N° 43

Comment sauver CahorSauzet Basket ?



Publié le 17/04/2015 à 09:19



Ils étaient 1 2 00 dans les tribunes du Palais des Sports de Cahors, samedi pour porter le CSB à la victoire.

En grosses difficultés financières, CahorSauzet Basket a été placé en redressement judiciaire avec menace de rétrogradation financière. Une souscription est lancée.

Sauvé des basses eaux de la pré-nationale, au terme d'une superbe fin de saison, CahorSauzet Basket (CSB) a gagné le droit d'évoluer en nationale 3 la saison prochaine.

Normalement... Car un gros doute subsiste. Le club lotois accuse en effet une dette évaluée à 135 000 € sur un budget de 250 000 €. Le plan de sauvegarde engagé par les dirigeants du club pour reporter, de quelques mois, les dettes du club a été transformé en redressement judiciaire. Ce qui implique une... relégation administrative, celle sur le terrain ayant été évitée de justesse après un début de saison calamiteux ! En clair, le fameux club lotois est en grand danger. Comment en est-on arrivé à ce stade.

On peut se demander si les choix opérés sont les bons. Malgré le départ de six joueurs et une forte baisse de la masse salariale (le joueur vedette américain Hicks émarge à 1 000 € par mois), le club a continué à générer des dettes : «Quand nous avons récupéré le club, en juin 2013, la dette était déjà là, explique Éric Bréhier, le président du CSB. Nous avons baissé la masse salariale de 45 000 €. Mais le trou était durable avec des problèmes de trésorerie. Nous avons deux prêts de 45 000 € puis de 70 000 € en 2014. Mais le problème est structurel.»

En clair, le club a fait le choix de payer des joueurs pour remplacer les partants et disposer d'une équipe capable de tenir son rang en nationale 3 : «Notre masse salariale est passée de 90 000 € à 70 000 €. Malgré cela, c'est très difficile et nous avons lancé un plan de sauvegarde.» Face à l'ampleur des dégâts, le tribunal l'a transformé en redressement judiciaire, avec nomination d'un mandataire judiciaire. Une décision qui entraîne de fait, selon le règlement de la fédération de basket, la relégation d'un niveau.

Au-delà, si le club s'en sort, il faudra bien repenser la stratégie. Continuer à évoluer dans les 250 meilleurs clubs de France et creuser le déficit ou s'engager dans la voie de la formation, sans doute moins coûteuse, mais plus sage financièrement... CahorSauzet va devoir choisir.

Laurent Benayoun.../...



.../...Suite :

Souscription, mode d'emploi

Pour se relever et relever le défi, le club lance une souscription publique à l'appel des 90 partenaires et des particuliers : «Les personnes intéressées peuvent nous envoyer des chèques, libellés à l'ordre du CSB, explique Christophe Alaux, vice-président chargé du partenariat. Ces dons sont déductibles des impôts. Il faut agir vite.» Les partenaires sont également invités à une réunion d'explication jeudi 23 avril, à partir de 19 h 15, au palais des sports de [Cahors](#). **Adresse d'envoi des chèques : CSB, Palais des Sports, place Bessières, 46 000 Cahors.**

Le chiffre : 1

mois > Pour se sauver. Le club a un mois pour se renflouer. Le tribunal se prononcera le 19 mai.

Laurent Benayoun.

